

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1991 B 00593

Numéro SIREN : 383 228 889

Nom ou dénomination : ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2019 sous le numéro de dépôt 2372

ACCIOR LA ROCHE SUR YON

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 48.000 Euros

**Siège Social : LA ROCHE SUR YON (Vendée)
53 rue Benjamin Franklin**

RCS LA ROCHE SUR YON 383 228 889

-oOo-

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 22 FEVRIER 2019

La collectivité des associés décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 186.871 Euros de la manière suivante :

▪ Aux associés, une somme globale de	30.000 €
prélevée sur le bénéfice net comptable de l'exercice	

▪ Le solde, soit la somme de	156.871 €
à la réserve facultative ; le compte « autres réserves » se trouvant	
corrélativement porté de 601.040 € à 757.911 €	

TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci	===== 186.871 €
---	----------------------------------

Le dividende distribué par part sociale s'élève ainsi à	10 €
---	------

Ce dividende sera payable au siège social à compter de ce jour et au plus tard le 30 juin 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON

53 rue Benjamin Franklin
85000 LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels au 30/09/2018
Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		53 rue Benjamin Franklin 85000 LA ROCHE SUR YON		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		3 8 3 2 2 8 8 8 9 0 0 0 5 1		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		30/09/2018	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé		(I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	38 243	AG	36 047	2 195
		Fonds commercial (1)	AH	1 041 441	AI		1 041 441
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	68 602	AK		68 602
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	29 546	AO	4 325	25 221
		Constructions	AP	306 319	AQ	48 726	257 592
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	200 513	AU	85 278	115 235
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU	170	CV		170
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD	15	BE		15
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ	1 684 850	BK	174 377	1 510 472	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	4 208	BW		4 208
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	855 940	BY	4 108	851 832
		Autres créances (3)	BZ	165 268	CA		165 268
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE		
Disponibilités		CF	160 201	CG		160 201	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	39 091	CI		39 091	
	TOTAL (III)	CJ	1 224 711	CK	4 108	1 220 603	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	2 909 561	IA	178 485	2 731 076	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 48 000)		DA	48 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	601 039	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	186 870	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	840 710	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	689 789	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	78 890	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	4 380	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	71 620	
	Dettes fiscales et sociales		DY	585 485	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	460 200	
TOTAL (IV)		EC	1 890 365		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	2 731 076		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	1 380 181
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON							Néant ☐ *	
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	2 917 942	FH		FI	2 917 942	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	2 917 942	FK		FL	2 917 942	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	42 527	
	Autres produits (1) (11)					FQ	39	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 960 509
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	555 199	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	38 958	
	Salaires et traitements*					FY	1 469 665	
	Charges sociales (10)					FZ	535 424	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	73 505
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	4 108
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	16 764	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 693 626
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	266 883	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 311	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 311	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	9 253	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	9 253	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(6 942)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	259 941	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	89	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	55 390	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	55 479	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	50 250	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	50 250	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	5 228	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *			(X)	HK	78 299	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	3 018 300	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 831 430	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	186 870	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	30 717
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion				89		
Produits des cessions d'éléments d'actif				55 390		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Terrains et aménagements : 50 ans
- * Agencements des constructions : 8 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	1 136 947	11 340		1 148 286
Immobilisations corporelles	566 450	61 336	91 406	536 379
Immobilisations financières	15	170		185
Total	1 703 412	72 845	91 406	1 684 851
Amortissements & provisions				
Immobilisations incorporelles	35 144	904		36 048
Immobilisations corporelles	106 883	72 602	41 155	138 330
Immobilisations financières				
Total	142 027	73 506	41 155	174 378
ACTIF NET				1 510 473

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	11 340	61 336	170	72 845
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	11 340	61 336	170	72 845
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		91 406		91 406
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		91 406		91 406

Notes sur le bilan

	Montant
Clients fact. a etablr	128 400
Org.sociaux prod a recev.	386
Divers - produits à recevoir	32 164
Total	160 950

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 48 000,00 euros décomposé en 3 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 euros.

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde initial 01/02/17	Affectation Résultat 2017	Augmentation	Diminution	Solde final 30/09/18
Capital	48 000				48 000
Réserve légale	4 800				4 800
Réserves générales	399 357	201 683	201 683		601 040
Résultat de l'exercice	201 683	-201 683	186 871	201 683	186 871
Total Capitaux Propres	653 840		388 553	201 683	840 710

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées avance	39 092		
Total	39 092		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnelles
Produits constatés avance	460 200		
Total	460 200		

Ils correspondent essentiellement à des facturations émises pour des travaux non réalisés à la date de clôture des comptes annuels.

 Notes sur le compte de résultat**Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale**

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2017, la société SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ACCIOR & ASSOCIES.

Depuis le 01/10/2017, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

- SAS ACCIOR & ASSOCIES (société mère),
- SA ACCIOR LES SABLES D'OLONNE,
- SARL ACCIOR CONSULTANTS,
- SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

